

Mardi 2 décembre 2003



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## FEUILLETON N° 9 ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

### AFFAIRES COURANTES

#### PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

M. DYCK  
M<sup>me</sup> DRIEDGER  
M<sup>me</sup> MITCHELSON  
M. GERRARD  
M<sup>me</sup> TAILLIEU

#### RAPPORTS DE COMITÉS

#### DÉPÔT DE RAPPORTS

#### DÉCLARATIONS DE MINISTRE

#### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 6) — *Loi sur les services de police interterritoriaux/The Cross-Border Policing Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 9) — *Loi sur le Conseil de l'immigration du Manitoba/The Manitoba Immigration Council Act*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 14) — *Loi sur l'obligation redditionnelle concernant la taxe sur l'essence (modification de la Loi sur la gestion des finances publiques)/The Gas Tax Accountability Act (Financial Administration Act Amended)*

M. LOEWEN

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*

M. DERKACH

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi médicale/The Medical Amendment Act*

## **QUESTIONS ORALES**

## **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

# **ORDRE DU JOUR**

## **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

### **REPRISE DU DÉBAT (SEPTIÈME JOUR)**

M. JENNISSEN propose que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la deuxième session de la trente-huitième législature du Manitoba.

Motion d'amendement de M. MURRAY :

Que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore que le gouvernement :

- a) n'ait pas respecté les promesses qu'il a faites dans le discours du trône du 27 novembre 2002, notamment : de faire croître l'économie, d'améliorer les services de santé, d'ouvrir 1 000 nouveaux lots pour chalets et 1 000 nouveaux terrains de camping;
- b) n'ait pas répondu efficacement aux préoccupations croissantes de la population concernant le crime organisé, y compris le fait que depuis novembre 2000, trente-sept meurtres et tentatives de meurtres liés aux bandes de motards ont eu lieu au Manitoba;
- c) n'ait pas mis sur pied une stratégie économique à long terme visant à améliorer la très faible croissance du nombre d'emplois;
- d) n'ait pas réagi comme il se devait de le faire à la crise de l'EBS et n'ait pas offert aux producteurs des programmes efficaces, ce qui a eu pour effet de menacer non seulement la stabilité du secteur du bétail mais aussi celle de tous les autres secteurs de l'économie du Manitoba qui en dépendent;

e) n'ait pas su reconnaître et favoriser l'importance du rôle que joue le secteur privé dans la croissance de l'économie de la province;

f) n'ait pas reconnu que l'équilibre budgétaire n'a été atteint qu'en raison de prélèvements importants dans les caisses d'Hydro-Manitoba et du Fonds de stabilisation des recettes;

g) n'ait pas amorcé un examen de la régionalisation des soins de santé;

h) n'ait pas mis sur pied une stratégie économique et fiscale à long terme visant à rendre compétitifs les taux d'imposition s'appliquant aux particuliers et aux entreprises;

i) n'ait pas élaboré une stratégie pour que deux tiers de tous les postes d'infirmières au Manitoba soient pourvus à plein temps d'ici au printemps 2004 tel qu'il s'était engagé à le faire;

j) n'ait pas respecté l'engagement qu'il avait pris de garantir l'accès aux études aux élèves ayant des besoins spéciaux;

et qu'il ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(M. HAWRANIK — 9 min)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi sur la confiscation pénale de biens /The Criminal Property Forfeiture Act*  
(imprimé)

M<sup>me</sup> la *ministre* MELNICK

(N<sup>o</sup> 8) — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu (prestateur unique d'aide pour les régions rurales et du nord du Manitoba)/The Employment and Income Assistance Amendment Act (One-Tier Assistance for Rural and Northern Manitoba)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M. le *ministre* SALE

(N<sup>o</sup> 10) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission de régie du jeu/The Gaming Control Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 12) — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport et le Code de la route (Fonds d'amélioration de la productivité de l'industrie du transport routier)/The Highways and Transportation Amendment and Highway Traffic Amendment Act (Trucking Productivity Improvement Fund)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'éducation appropriés)/The Public Schools Amendment Act (Appropriate Educational Programming)*  
(imprimé)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 15) — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs de la police concernant les conducteurs dangereux et modifications diverses)/The Highway Traffic Amendment Act (Police Powers Respecting Unsafe Drivers and Miscellaneous Amendments)*  
(imprimé)

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mardi 2 décembre 2003, à 18 heures 30, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 5 décembre 2003, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports suivants et les points qui n'auront pas été abordés le 1<sup>er</sup> décembre 2003 :

- Rapport du vérificateur provincial — vérification de l'optimisation des ressources — daté du mois de décembre 2002
- Document intitulé « Auditor General's Report – Performance Reporting in Annual Reports – Current Practices Among Crown Entities » daté du mois de décembre 2002
- Rapport du vérificateur général — vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002
- Comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003 (volumes 1, 2 et 3)
- Rapport du vérificateur général intitulé « An Examination of RHA Governance in Manitoba » daté de janvier 2003
- Rapport du vérificateur général intitulé « Dakota Tipi First Nation Gaming Commission and First Nation Gaming Accountability in Manitoba » daté de mars 2003